

Chenoise, le 28 mars 2015

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux du Conseil régional d'Ile-de-France,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux du Département de Seine-et-Marne,

Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-et-Marne,

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux et les Foyers Ruraux de Seine-et-Marne attirent votre attention sur les difficultés qu'ils vont rencontrer suite à la baisse annoncée des subventionnements publics.

En effet, nos associations sont implantées en territoire rural, souvent démunies de services publics, pauvres au regard des grandes villes en transports ou en possibilités économique, ne disposant que rarement de structures culturelles, sportives. Ils sont éloignés de la vie publique.

Bon nombre de nos associations sont employeurs d'intervenants hebdomadaires pour la plupart mais nous avons aussi des permanents dans certaines de nos structures. Nous participons aussi au maintien des rares commerces qui résistent dans nos villages, notamment lors de nos manifestations. Nous sommes donc des acteurs non négligeables de l'économie sociale et solidaire.

Souvent seuls organisateurs de manifestations festives ou sportives, d'activités/actions régulières, nous sommes parfois la seule réponse en matière de lien social et à des besoins sociétaux. En quelques mots, les associations rurales dont les Foyers Ruraux font partie sont la Vie de nos villages, constituant ainsi de formidables pépinières pour porter dans l'espace public des aspirations citoyennes, faire éclore la participation et la transformer en organisation collective, mais aussi apporter des contributions transférables pour le bien de tous. Elles évitent la transformation de nos lieux de vie en villages dortoirs, ou en annexes des grandes villes.

Aujourd'hui, les finances de nos associations sont prises entre deux feux :

- **La baisse des budgets des familles** et notamment des familles les plus modestes à qui nos associations s'adressent particulièrement,
- **L'annonce de la baisse des aides publiques**, les collectivités ayant à gérer de plus en plus de compétences, sans que les transferts financiers suivent.

Dans ces conditions, des questions se posent : comment les associations pourront-elles continuer à proposer aux habitants des activités et des animations de qualité à des coûts abordables ? Comment continuer à œuvrer pour la cohésion sociale dans ces conditions ? Que deviennent les populations rurales ?

Les Foyers Ruraux ont toujours été des associations d'éducation populaire, en lien étroit avec les populations, résolument tournés vers une société de solidarité, où les valeurs humaines gouvernent et non pas celles de l'argent roi ; nous défendons l'ouverture, l'égalité homme/femme, les libertés de faire, de dire, de penser, de rire et de croire... ou pas.

Notre objet n'est pas le mercantilisme mais bien le « mieux vivre » et le « faire ensemble », pour permettre à nos concitoyens d'accéder à tous les droits et possibilités auxquels chacun peut prétendre.

Aujourd'hui les associations sont incitées à se tourner vers des investisseurs privés alors que leurs financements reposaient jusqu'alors sur un système de redistribution d'argent public.

Si demain, nos associations ne peuvent plus prétendre aux aides publiques, si le soutien que vous nous apportez aujourd'hui ne passe plus qu'uniquement par la mise en concurrence et l'instrumentalisation des appels à projets, ce sont des sociétés privées qui s'imposeront, au détriment du travail collectif et sociétal qu'offrent librement nos structures au plus près des populations, pour et avec elles.

Au moment où les décisions s'éloignent de plus en plus du citoyen, où les compétences des communes sont remises en question au bénéfice de giga collectivités, où la mise en place des dispositifs de financement sont de plus en plus complexes, les bénévoles de nos petites associations risquent de baisser les bras, les citoyens de nos villages refuser de s'engager.

La dérive financière que nous entrevoyons nous alerte, non seulement sur le devenir des associations, mais encore plus, sur le devenir de la citoyenneté, de la fraternité, de la démocratie...

Pour nous, c'est l'essence même de la loi de 1901 qui est remise en cause.

Aussi nous vous demandons le maintien du soutien public aux associations et la sécurisation de leurs subventions de fonctionnements.

Nous vous remercions de bien vouloir porter une attention particulière et une réponse positive à nos demandes.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, nos salutations distinguées.

